



**La Communauté de communes de la Vallée de l'Ance, dans le Puy de Dôme,
s'organise pour l'accueil de nouveaux actifs**

(Mairie- 63840 Saillant –Tel. 04 73 95 32 64 – Fax 04 73 95 32 64)

Jeudi 23 octobre 2003

Témoignages de :

- > **Michel Bravard**, Président de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance (CCVA)
- > **Jean Marie Perrinel**, agent de développement

Animation: **Catherine LEBERGER**

Présentation

En 2001, la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance (CCVA) s'est engagée dans un projet de développement territorial pour une période de 10 ans qui peut se résumer ainsi : "*affirmer la Vallée de l'Ance comme un territoire de vie, d'activités et d'accueil, dans un environnement de qualité*".

Dans ce territoire, le diagnostic montre deux tendances incontestables, l'une forte et dominante : le déclin massif de la population; l'autre, clairement émergente : l'arrivée de nouveaux habitants, comme dans nombre de territoires ruraux.

Ces constats sont à l'origine d'une politique volontaire d'accueil d'actifs qui s'inscrit dans le dispositif "Créer et vivre en Massif central" mis en place par la DATAR suite aux résultats alarmants du recensement en 1999. En juin 2001, une charte territoriale d'accueil d'actifs est signée avec le PNR du Livradois Forez et le Commissariat au développement et à l'aménagement du Massif central qui repose sur six objectifs : se donner les moyens de connaître les potentialités du territoire, recenser et valider les offres et opportunités d'accueil, informer la population, accompagner les nouveaux arrivants, promouvoir le dispositif global Massif central, évaluer le dispositif.

Depuis 2001, la CCVA a recensé et diffusé une trentaine d'offres de locaux, commerces, entreprises artisanales à reprendre, maisons de pays, recherche d'associés.... Aujourd'hui, six d'entre elles ont trouvé preneur et petit à petit se construit un savoir-faire qui permet d'organiser les contacts, d'orienter des porteurs de projets dont les origines sociales et géographiques sont variées. Pour promouvoir sa politique d'accueil, la CCVA noue de multiples contacts avec des médias tels que Village magazine, Massif Central magazine,... et participe à des manifestations comme « Projets en Campagne ».

A partir d'exemples, Monsieur Bravard et Jean-Marie Perrinel nous expliqueront comment la communauté s'est structurée et organisée pour détecter les potentialités du territoire, analyser la viabilité des activités à reprendre, impliquer les élus et la population dans le dispositif; ils nous diront quels moyens, quelles compétences particulières et quels partenariats sont nécessaires à l'animation du dispositif.

COMPTE-RENDU

Mairie Conseils

La Communauté de communes de la Vallée de l'Ance dans le Puy de Dôme s'est engagée dans un projet d'accueil d'actifs en partenariat avec le Parc naturel régional du Livradois, la DATAR Massif Central, le Conseil régional... Elle s'est fixé pour cela six objectifs : se donner les moyens de connaître les potentialités du territoire pour accueillir, recenser et valider les offres et opportunités d'accueil, informer la population, accompagner les nouveaux arrivants, promouvoir le dispositif global Massif Central, évaluer le dispositif.

Monsieur Bravard, pouvez-vous nous présenter votre territoire pour que nous comprenions dans quel contexte cette politique de re dynamisation a été décidée ? Nous vous demanderons ensuite de nous expliquer comment vous vous êtes organisés pour atteindre vos objectifs, en nous donnant si possible des exemples très concrets.

Michel BRAVARD, Président de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance

La Communauté de communes a été créée en 1999 et regroupe 10 petites communes, pour un total de 3 000 habitants. Elle est située à l'extrême Est de l'Auvergne, en limite de la région administrative Rhône-Alpes, à 110 kilomètres de Lyon et de Clermont et à une heure de Saint-Etienne. Il y a plus d'un siècle, ce territoire, essentiellement rural, comptait environ 12000 habitants ; actuellement, nous perdons environ 10 % de notre population à chaque recensement. La nécessité d'une réaction de la part des élus et des administrés est donc apparue il y a quelques années. La Communauté de communes est située dans le Parc naturel régional du Livradois de Forez, à cheval sur les départements du Puy de Dôme et de Haute-Loire. Dans ce cadre, il y a une dizaine d'années, nous avons déjà entrepris une réflexion globale sur le devenir du territoire « Gestion de l'espace », à laquelle nous avons associé toutes les forces vives de nos communes, agriculteurs, artisans, commerçants, services, les industries étant quasiment absentes.

Nous avons fait le constat d'un besoin de réaction, sous peine de connaître une véritable désertification. A l'époque, en 1995 nous avons pointé le besoin d'assurer le renouvellement des actifs issus de toutes les professions. La première action à mener était celle de la structuration, ce qui a conduit à la création de la Communauté de communes en décembre 1999, grâce à une politique très volontariste du Conseil général, qui nous a permis de passer directement à la Taxe professionnelle unique (TPU). Ensuite, nous avons essayé de faire partager le diagnostic effectué à la population, par le biais de réunions publiques. Nous avons alors défini une stratégie de développement, voire de survie, avant la mise en place d'un plan d'actions grâce au Conseil général, ce dernier ayant mis de nombreux moyens financiers au service des territoires pour tenter d'inverser la tendance constatée. Parallèlement, l'embauche d'agents de développement a permis de clarifier les projets et de connaître les expériences menées par ailleurs.

Lors du dernier recensement, nous avons constaté que le solde migratoire était devenu positif pour 7 communes sur 10, même si le solde naturel reste négatif. Ce constat s'explique par le retour au pays de jeunes retraités et par le fait que notre territoire compte davantage de résidences secondaires (1 800 sur les 10 communes) que de résidences principales. Lors du lancement de notre projet, nous avons souhaité affirmer que la Vallée de l'Ance était *"un territoire de vie, d'activité et d'accueil dans un environnement de qualité"*.

Pour que le territoire continue à vivre, nous devons assurer le renouvellement des actifs, ce qui implique d'accueillir des porteurs de projets. En effet, la Communauté de communes ne peut pas tout faire. Nous avons donc lancé un plan de développement afin d'améliorer les conditions de vie, également pour les populations originaires du territoire. Ainsi, nous avons mené une politique Enfance/Jeunesse, d'amélioration des équipements publics, des sites d'accueil et des équipements touristiques ; nous avons également lutté contre le boisement anarchique, éliminé les points noirs paysagers, amélioré l'aspect des façades dans les villages.

Nous souhaitons également mener des actions fortes afin de maintenir et développer l'activité économique sous toutes ses formes. Afin que les activités soient viables, nous avons mené une opération de conservation et de modernisation de l'artisanat et du commerce, qui consistait notamment en un rajeunissement des outils de travail, rendant leur reprise plus facile au moment de la retraite. Nous avons aidé à la création d'une Union des commerçants et des artisans ; nous avons mené des actions de formation pour les élus et d'autres acteurs du territoire.

Parallèlement, en matière d'accueil des actifs et de prospection agricole, nous avons effectué un diagnostic foncier agricole afin de déterminer quelles étaient les exploitations qui devaient être transmises dans les années à venir et celles qui ne disposaient pas de successeur familial. Dans le cadre de toutes ces actions, nous réfléchissons avec les autres acteurs du territoire (consulaires,

agents du parc), nous insérant ainsi dans un dispositif plus large mené par la DATAR Massif Central (Créer et vivre en Massif Central) visant à prospecter auprès de candidats prêts à venir vivre en milieu rural. Pour diffuser les offres de notre territoire, nous avons recours à la chaîne « *Demain* », ainsi qu'à des publications spécialisées comme le journal *Villages*. Enfin, sous la houlette du Parc, le réseau Cap Actifs a pour objectif de mettre en réseau tous les acteurs qui accueillent et accompagnent les porteurs de projets. En effet, les intervenants sont nombreux en matière de créations d'entreprises et les porteurs de projets peuvent parfois se décourager assez vite.

Mairie-conseils

Pouvez-vous nous expliquer très concrètement comment s'organise l'accueil d'actifs, du repérage de l'offre (repérage des locaux disponibles, connaissance des activités à reprendre)... jusqu'à l'accueil lui-même ?

Jean-Marie PERINEL, Communauté de communes de la Vallée de l'Ance

La première catégorie de porteurs de projets qui entre en contact avec la Communauté de communes se manifeste lorsque cette dernière fait remonter une offre d'activité qui émerge du territoire. Ainsi, il y a quelques mois, **un commerce d'alimentation générale était à reprendre** sur la commune de Sauvessanges. Nous avons donc construit une offre qualifiée (chiffre d'affaires, montant de la location, valeur du stock, logement, camion de tournée...) en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, grâce à l'outil **Trans-Commerce/Trans-Artisanat**. Une fois validée par le cédant, l'offre est ensuite diffusée sur les médias qui ont été évoqués précédemment, en priorité sur la chaîne Demain, qui dispose également d'un site Internet. Le premier contact téléphonique avec le candidat potentiel est en général très sommaire puisque nous avons constaté que dans 80 % des cas, aucune suite n'était donnée à cet appel; nous envoyons au candidat intéressé un dossier par courrier, (dossier technique et économique, photos).

Certains candidats sollicitent alors un rendez-vous avec le cédant, auquel nous pouvons participer si le cédant le souhaite, même si nous nous gardons d'intervenir dans la transaction qui s'effectue entre deux personnes privées. Parfois, le cédant nous demande quel est le candidat que nous considérons comme le plus à même de reprendre l'activité. Je tiens à souligner qu'il n'est pas toujours facile d'associer d'autres partenaires durant cette phase, notamment les consulaires.

Dans le cas précis du commerce de Sauvessanges, les repreneurs, originaires de la Sarthe, ont eu besoin d'un cautionnement, qui leur a été accordé par la Communauté de communes, à hauteur de 25.000 euros.

Dans un autre cas, pour **un multiple rural situé sur la commune de Saint Romain**, nous avons procédé de façon plus formalisée. Un dossier de candidature a été réalisé, une première sélection a été réalisée par le Conseil municipal. Ensuite, les candidats retenus ont été auditionnés par un jury composé de conseillers municipaux, d'un élu et d'un technicien de la Communauté de communes, ce qui a permis de choisir un jeune couple de la région parisienne.

Mairie-conseils

Les candidats sont-ils nombreux ?

Jean-Marie PERINEL

Pour l'offre du multiple rural, nous avons relancé tous les contacts que nous avons eus depuis six mois pour des offres de même type, une liste nous ayant également été fournie par d'autres Communautés de communes, notamment dans le cadre du réseau Massif Central. De fait, nous avons envoyé le dossier à une soixantaine de candidats. Il apparaît que les multiples ruraux rencontrent un succès important, contrairement aux boucheries charcuteries par exemple.

Mairie Conseils

Etes-vous en liaison avec d'autres territoires qui suivent la même démarche que la vôtre ?

Michel BRAVARD

Oui. J'invite d'ailleurs souvent les agents de développement à téléphoner dans d'autres collectivités pour savoir quelles sont leurs expériences. De plus, nous avons la chance d'appartenir au Parc naturel régional du Livradois Forez, qui regroupe 180 communes et 15 Communautés de communes dont les problématiques sont identiques aux nôtres. Des réunions des techniciens ont lieu fréquemment à ce niveau, ainsi que des rencontres entre les élus, trois ou quatre fois par an. De plus, le réseau Cap Actifs réunit les consulaires, les agents des Chambres de Commerce, des Métiers, d'Agriculture et les agents de développement des Communautés de communes. Parallèlement, le réseau de la DATAR Massif Central réunit 30 territoires.

L'objectif n'est pas forcément que le porteur de projet s'installe chez nous mais aussi sur des territoires voisins.

Mairie-conseils

Comment déclinez-vous vos objectifs sur le terrain ? Par exemple, comment mettez-vous à jour les offres ? Allez-vous à la rencontre des élus des communes ? Travaillez-vous avec d'autres partenaires ?

Jean-Marie PERINEL

Nous sommes peut-être plus ambitieux en matière d'objectifs que de réalisations concrètes. Les offres ne concernent que les entreprises à reprendre. Souvent, les élus nous informent qu'une entreprise devra être transmise prochainement ; nous l'apprenons aussi parfois directement sur le terrain. Parallèlement, nous ne menons pas de travail de fond sur les potentialités de certains secteurs d'activité, en dehors de la filière Bois.

Mairie-conseils

Une fois les offres repérées, par quels canaux les diffusez-vous ?

Jean-Marie PERINEL

A l'origine, nous avons essentiellement communiqué au plan national, par le biais de la chaîne Demain et du magazine *Villages*, médias que nous pouvions utiliser gratuitement grâce à un partenariat avec le réseau DATAR Massif Central. Après quelques mois de fonctionnement, nous avons constaté que nous pouvions aussi identifier des repreneurs locaux, ce qui nous a conduit à utiliser des quotidiens locaux et *Massif Central Magazine*, avec qui nous avons noué un partenariat nous permettant de diffuser une information plus générale sur la dynamique de territoire.

Mairie-conseils

Proposez-vous d'autres services aux porteurs de projets, comme la recherche de logement ou des compléments de formation avec des partenaires départementaux ou régionaux ? Votre Centre de ressources est-il partie prenante dans votre organisation d'accueil ?

Jean-Marie PERINEL

Le Centre de ressources fait partie intégrante de la Communauté de communes, même s'il est distinct au plan géographique. Pour la plupart, les candidats qui répondent à une offre contactent la Communauté de communes, qui leur adresse le dossier de présentation de l'offre. Dans un deuxième temps, à leur demande, nous les mettons en contact avec les cédants ou nous leur fournissons des informations (bilan comptable ...).

Pour sa part, le Centre de ressources est davantage un outil au service des nouveaux habitants. Il s'agit en effet d'un lieu d'intégration, de recherche d'emploi pour l'un des conjoints mais aussi d'auto-formation. Parfois, la démarche menée par le Centre de ressources, au départ simplement administrative, débouche sur une création d'activité.

Un intervenant

Combien d'actifs ont-ils été accueillis au cours des dernières années ?

Michel BRAVARD

Il est difficile de quantifier parce que certains arrivants ne font pas appel à nous. Depuis trois ans, dans le cadre du dispositif, nous avons dû accueillir dix personnes. Je vous rappelle que le territoire regroupe 3000 habitants, pour une moyenne de 200 par communes, la plus importante comptant 800 habitants. Par ailleurs, la Chambre de Commerce et d'Industrie avait organisé il y a un an une journée destinée aux commerçants et artisans de plus de 55 ans, afin de faire un bilan des activités qui seront à céder à court terme. Nous sommes souvent mis devant le fait accompli ; nous devons donc anticiper pour réussir les reprises.

Un intervenant

La question du Centre de ressources me semble être fondamentale. Bozouls, commune exclusivement agricole il y a trente ans, a vu se construire depuis une zone artisanale de 50 hectares et la création de 76 entreprises artisanales et industrielles, soit 1 000 emplois salariés. Aujourd'hui, nous rencontrons la difficulté suivante : les populations nouvellement installées souhaitent disposer d'équipements, demande à laquelle nous ne pouvons plus faire face, ce qui nous oblige à mettre en commun les investissements. Nos difficultés sont d'autant plus sérieuses que la DGE nous a été supprimée sous prétexte que nous avons instauré une taxe professionnelle dépassant le seuil ; nous ne pouvons donc plus disposer de subventions. Si nous souhaitons que l'expansion des communes rurales se poursuive, il faut les aider et non les punir, en leur permettant d'investir dans la qualité de la vie, pour offrir aux

nouveaux arrivants ce qu'ils sont en droit d'espérer, afin qu'ils ne se sentent pas pénalisés de vivre en milieu rural.

Par ailleurs, j'aimerais savoir comment fonctionne le Centre de ressources.

Michel BRAVARD

Il s'agit surtout d'un centre de services à la population, nouvelle et locale, dans les domaines de l'emploi, du logement, de la formation.

Mairie-conseils

Savez-vous si les nouveaux arrivants installés dans la Vallée de l'Ance sont satisfaits des services que vous leur offrez ?

Michel BRAVARD

Visiblement, les gens ne rencontrent pas de difficultés à s'adapter. Nous réfléchissons toutefois à l'adaptation des services, (par exemple, l'élargissement des horaires d'accueil des jeunes enfants. La vie associative s'enrichit (deux chorales ont été créées depuis trois ans, ainsi qu'une troupe de théâtre). Parallèlement, les habitants sont friands d'activités de pleine nature (ski de fond, randonnées...) et ne sont pas particulièrement exigeants.

Pour ma part, je souhaite savoir quelles ont été les activités créées à Bozouls ?

Un intervenant

A Bozouls, la filière Bois est fortement représentée, de la scierie à la fabrication de meubles. Nous avons également accueilli une imprimerie et une entreprise informatique. En fait, nous disposons de réserves foncières qui nous ont permis de lotir à des prix très attractifs la zone artisanale et les maisons d'habitation. De plus, nous avons été la première commune à être retenue pour mener une expérience en termes d'HLM rurales ; nous disposons aujourd'hui d'un parc locatif assez attractif. Enfin, les nouveaux arrivants doivent trouver sur place ce qu'ils sont en droit d'attendre. Nous avons créé des structures sportives diverses, ainsi qu'une petite médiathèque et bibliothèque et une crèche, dans le cadre de l'intercommunalité ; en revanche, nous ne disposons pas d'une piscine. En fait, les personnes qui souhaitent s'installer se posent de nombreuses questions, notamment pour l'emploi de leur conjoint, les soins de santé ou les activités culturelles, et certaines offres d'emplois de cadres ne parviennent pas à être satisfaites.

Mairie-conseils

Bozouls s'inscrit-elle dans le cadre d'un Pays ?

Un intervenant

Je connais la structure d'accueil en Massif Central. Très honnêtement, j'ai été très déçu par toutes ces structures ; nous ne pouvons pas recruter au plan national. En fait, après **la Foire à l'installation de Limoges**, nous avons rencontré de nombreuses personnes, qui n'étaient en fait que des rêveurs, inconscients des difficultés qui les attendaient et sans projet pour la plupart. Les retours intéressants ont été très peu nombreux.

Pour notre part, nous estimons que nous disposons encore d'un potentiel de développement, notamment grâce à l'accueil de jeunes entrepreneurs par le biais de la création de TPE. Nous avons déjà travaillé dans le cadre d'une démarche de bassins d'activité, qui a conduit à l'unification de cinq cantons.

Un intervenant

Je voudrais préciser que le dispositif "Créer et Vivre en Massif Central" dispose d'un service basé à Limoges, au Conseil régional, qui a pour mission d'accueillir et accompagner toutes les personnes qui n'ont pas de projet précis et qui ne sont au départ que des porteurs d'idées.

Mairie Conseils

Pour l'accueil des jeunes entrepreneurs, êtes-vous en relation avec les différents réseaux existants, l'ADI, France Active, Entreprendre... ?

Un intervenant

Non, mais nous le souhaiterions, compte tenu du fort potentiel de développement d'activités de la Communauté de communes dans les prochaines années : 25 hectares de zone artisanale, 20 hectares de zone tertiaire et 8 hectares de zone commerciale.

Mairie-conseils

Les trois organismes que j'ai évoqués ont pour vocation d'accueillir des projets de créations d'entreprises, dont ils accompagnent les porteurs par le biais de prêts d'honneur ; il s'agit souvent de très petites entreprises.

Mairie-conseils

Qu'attendriez-vous d'un service qui pourrait vous aider en la matière ?

Un intervenant

Les deux notions à privilégier sont l'échange et le réseau. Il serait donc bon qu'il existe un réseau national permettant de faire un premier tri dans les candidatures.

Mairie-conseils

Si je comprends bien, vous êtes très bien organisés pour l'accueil technique (terrains, locaux) mais pas pour l'accueil des candidats à l'installation ?

Un intervenant

Nous avons l'avantage de disposer de réserves foncières ; nous n'avons donc qu'à attendre le premier frémissement qui entraîne ensuite un effet « boule-de-neige » en matière d'installations. Dans tous les cas, il ne faut jamais que l'offre précède la demande ; il faut en revanche disposer des moyens de satisfaire cette dernière rapidement. Nous avons ainsi créé la zone de 50 hectares à la demande d'une entreprise qui souhaitait disposer d'un terrain et qui regroupe aujourd'hui plus de 300 emplois. Notre démarche est donc tout à fait pragmatique et nous comptons sur le bouche-à-oreille pour remplir nos zones. De fait, la Communauté que nous avons créée a pour objectif d'étendre au territoire de toutes les communes le dynamisme que Bozouls a connu et qui risque maintenant de se réduire.

Un intervenant

Le développement des nouvelles technologies conduit-il certains ingénieurs à chercher à s'installer à la campagne ?

Michel BRAVARD

Nous n'avons pas la même problématique ni le même potentiel de développement, entre votre communauté et la nôtre. **Chez nous, les porteurs de projets cherchent avant tout à créer leur propre emploi** ; nous ne cherchons pas des salariés pouvant remplir les zones d'activités. Nous souhaitons que notre territoire reste attractif pour que les services se maintiennent.

Un intervenant

Menez-vous des actions pour accroître la viabilité des projets ? Mettez-vous des locaux à disposition ?

Michel BRAVARD

Nous devons installer une boulangerie dans la commune centre de la Communauté. Pour que le boulanger puisse plus facilement payer le loyer, nous allons ajouter d'autres activités au commerce comme le café et le tabac ; la collectivité va acheter la licence nécessaire. En revanche, nous n'acquérons pas de matériels. A l'avenir, nous ajouterons aussi sans doute un point Poste, ce qui conduira le commerce à ouvrir sur une période beaucoup plus longue.

Mairie-conseils

Nous arrivons au terme de cette réunion, et nous avons pu constater que la communauté de communes de Bozouls se situait dans une autre échelle de développement (Nous essaierons d'organiser une nouvelle réunion plus axée sur l'accueil d'entreprises traditionnelles et les besoins en services qui en découlent). Pour la Vallée de l'Ance, l'objectif est plus d'enrayer la désertification par l'accueil organisé de nouveaux habitants qui créent leur propre activité et leur propre emploi. Quel bilan qui peut être fait à ce jour ?

Michel BRAVARD

Nous sommes assez optimistes. Nous avons déjà pu constater que les effectifs des écoles primaires augmentaient. De plus, la vie associative est riche. Par ailleurs, nous avons un projet de construction d'une halle aux sports, non loin du collège. Ce dernier, qui a réouvert son internat il y a trois ans, pourrait ainsi disposer d'un label Sport Environnement. Dans tous les cas, il s'agit d'un travail de longue haleine ; il est encourageant de constater qu'il est possible de revenir au pays pour travailler et redonner confiance à la population.

Mairie-conseils. Je vous remercie et j'espère que vous accueillerez encore de nombreux créateurs.